



Un premier contrat de quartier durable à BIZET

La Commune d'Anderlecht est parvenue à décrocher un Contrat de Quartier Durable pour le quartier de la place « Bizet », à l'initiative de l'Echevine de la Rénovation urbaine Nadia Kammachi avec le soutien du Bourgmestre et du Collège échevinal d'Anderlecht. Un budget d'un peu plus de 14 millions sera ainsi prévu afin d'améliorer ce quartier, au bénéfice des riverains.

Enclavé entre le canal et la chaussée de Mons, le quartier Bizet est situé à proximité du quai de Biestebroeck, une zone fragilisée en plein développement et qui pour la première fois figure dans la zone de revitalisation urbaine. Et dans laquelle la commune dispose d'un large foncier.

" Ma volonté est de construire un contrat de quartiers pérenne, permettant d'identifier des actions innovantes qui marient écologie, social et développement du potentiel économique (économie circulaire, économie locale) pour faire de ce quartier un territoire "pionnier". Bien entendu, cette réflexion doit se faire avec l'ensemble des acteurs de terrains (habitants, commerçants, associations,...). Ce contrat de quartier pour développer oui! Mais pour redonner de la fierté à un territoire et à ses habitants, encore plus! ", indique l'Echevine de la Rénovation urbaine. La Région financera les projets à hauteur de 14,125 millions d'euros pour la période 2020-2024/2026.

Les projets et actions concrètes permettront d'intervenir sur le logement, la création d'infrastructures et la rénovation des rues et espaces verts en espace public qualitatif. Tout en privilégiant et valorisant d'abord les potentialités existantes (par exemple, le parc des Résédas). Mais également à développer une meilleure cohésion sociale et une vie associative.

Pour que ce projet se concrétise, il est indispensable qu'il y ait une consultation des forces vives du territoire concernées aux différentes phases de définition et de mise en oeuvre des actions (asbl, commerçants...) pour écouter les besoins existants, identifier les innovations et essayer de construire une dynamique dans laquelle chacun pourra se reconnaître, se retrouver.

La commune d'Anderlecht a maintenant près d'un an pour élaborer son programme et le soumettre au Gouvernement bruxellois pour le 31 octobre 2020 au plus tard. Après validation, la commune disposera ensuite de 50 mois pour accomplir le programme et de 30 mois complémentaires pour terminer les chantiers.